Pêches

M. Lundrigan: Vous êtes complètement obtus. Je vais vous dire dans un instant quelle est notre position. Vous n'avez vraiment rien dans le crâne.

M. Watson: Je voudrais savoir quelle est la position de l'opposition au sujet des ressources situées sous le plateau continental. Si cette position est claire, je serais très heureux de l'entendre.

M. Lundrigan: Alors assevez-vous.

M. Watson: J'aimerais la connaître, cette position. Les Canadiens ont le droit de savoir s'il y a ici un parti prêt à vendre le patrimoine canadien que sont à mon avis ces ressources. Pour moi, ces ressources, quelles soient dans le Nord ou au large de nos côtes, appartiennent à l'ensemble du peuple canadien, à toutes les provinces. Je pense que cette position n'a jamais été clairement prise par personne. J'espère que les divers partis politiques commenceront au moins à dire clairement ce qu'ils en pensent.

• (2120)

Au cours des dernières élections, le parti conservateur avait pour politique officielle de faire du Yukon une province cinq ans après avoir pris le pouvoir. C'était dans la publicité électorale des conservateurs. Je suis convaincu que la cession des immenses ressources du Yukon, territoire dont la population est de 20,000 habitants—et tous ceux qui connaissent bien le Yukon se rendent compte que son économie est aux mains de peut-être 15 à 30 personnes—reviendrait à créer un Kuwait canadien dans le Nord.

Nous devons envisager sérieusement, pour nos ressources nordiques, un système différent de celui que l'on a adopté lors de la création des provinces. La situation a beaucoup changé. Nous nous rendons compte maintenant que les ressources sont restreintes. Elles représentent un élément nettement plus important de notre économie; elles offrent plus de possibilités pour le bien-être futur du pays que n'importe quel autre élément. Certes, tous les partis représentés à la Chambre devraient accorder à ce sujet beaucoup plus d'attention qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

Il y a un moyen de faire quelque chose au sujet de ces ressources. Cette question malheureusement a été négligée par le gouvernement actuel. Je pense à l'impuissance apparente de la Corporation de développement du Canada dans des secteurs qui doivent retenir toute notre attention. Si nous avions une société d'exploitation des ressources qui puisse investir largement dans l'aménagement des ressources pétrolières et minérales et l'exploration, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le Yukon et au large, la question de savoir si cette question relève du gouvernement fédéral ou provincial serait moins importante. Nous verrions en effet une forte société d'exploitation des ressources contrôler une part importante de ces ressources au nom du peuple canadien.

Ce serait une solution, mais le gouvernement n'est apparemment pas prêt à créer une telle corporation. La corporation qui existe pour le moment vise à aider l'industrie manufacturière dans le Sud du Canada. Elle sert à donner un revenu sûr aux actionnaires et à distribuer des dividendes. Elle ne peut pas envisager de prendre le risque qu'une société d'exploitation des ressources naturelles devrait prendre si elle voulait explorer, aménager et exploiter des mines et des gisements de pétrole dans le Nord ou au large. Pour cela, je ne peux m'en prendre qu'à mon côté de la Chambre.

A mon avis, nous devons instaurer un contrôle, et si ce n'est pas en accord avec les provinces, que ce soit au moins

par l'intermédiaire d'une société d'exploitation des ressources, cela afin de donner à tous les Canadiens un intérêt dans les ressources minérales et pétrolières au large de nos côtes et dans nos ressources minérales et pétrolières des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Cela ne pose aucun problème constitutionnel. C'est un domaine où nous pouvons agir sans nuire à personne.

J'aimerais signaler à l'opposition officielle que leur motion d'aujourd'hui parlait uniquement de la pêche. Elle devrait parler des ressources marines et sous-marines en général. J'aimerais entendre une déclaration officielle de la politique de l'opposition non pas dans cinq ans, comme c'est le cas pour cette question, car cela fait cinq ans que le ministre a énoncé clairement sa position à l'égard de la pêche, mais dans les quelques mois à venir.

[Français]

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

[Traduction]

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, la première chose que j'aimerais dire, c'est que je n'avais pas l'intention de prendre la parole aujourd'hui pour la très simple raison qu'il y a très peu de choses que je pourrais ajouter à ce qu'ont déjà dit mes collègues. Au cours des cinq dernières années, si on compte chacune de mes 2,000 interventions à la Chambre, dont beaucoup pourraient être considérées comme étrangères à l'intérêt supérieur du Canada, on verrait que la majorité portaient sur les pêches. La raison en est qu'il y a peu de sujets sur lesquels j'aie de bonnes connaissances ou des convictions profondes.

Sur celui-ci, toutefois, on m'a persuadé de participer à la discussion, et si je passais en revue les cinq dernières années—et il ne me reste que quelques semaines avant de célébrer mon cinquième anniversaire comme député-je devrais admettre qu'aujourd'hui est le jour le plus mémorable que j'aie passé à la Chambre des communes. Il y a deux raisons à cela. Premièrement, mon collègue de Saint-Jean-Est (M. McGrath) m'a dit qu'il ne pouvait se souvenir que nous ayons débattu à la Chambre une motion de l'opposition qui traitait directement des pêches. Deuxièmement, je ne puis me rappeler une autre occasion où le chef de l'opposition (M. Stanfield) ou quelqu'un d'autre occupant un poste aussi important et distingué ait pris la parole et entamé un débat. Je drois avoir réalisé en mes cinq ans quelque chose que je ne m'attendais pas à voir: les pêches occupent maintenant un rang très élevé dans l'ordre des priorités à la Chambre des communes, dans l'histoire parlementaire contemporaine.

J'ai été très heureux de voir le chef de notre parti se lever à la Chambre et prendre fermement et nettement position sans équivoque sur la question de nos pêches au large des deux côtes canadiennes. Je suis très heureux que le débat ait eu lieu. Le député de South Western Nova (M. Haliburton) et le député de South Shore (M. Crouse), tout particulièrement le député de South Shore, vu sa longue expérience de la Chambre des communes, se sont signalés. Le député de South Shore a fait un des discours les plus fougueux, violents et directs que j'aie entendus sur le sujet des pêches depuis très longtemps. En fait, je serais tenté de me borner à appuyer ses observations. Je dois dire que le ministre figurera dans l'histoire parlementaire comme l'un des grands manieurs de bâton—le Max Bentley de la Chambre des communes.